

Compte rendu CGT du Comité Social d'Administration Local (CSAL) de la DRFiP 67 du 10 octobre 2025

Lecture de la liminaire de la CGT (ci-jointe) et de celles de la CFDT et de FO.

I – Approbation des PV du CSAL du 24/04/2025 (pour avis)

La CGT s'abstient de voter puisqu'elle était absente à cette réunion pour cause de boycott intersyndical dû aux nouvelles suppressions d'emplois dans les services de la DRFiP67.

II- Bilan de la campagne IR 2025 et présentation de la campagne des avis d'imposition 2025

A - Bilan de la campagne IR 2025 (du 10/04/2025 au 05/06/2025) :

Quelques nouveautés : des envois limités de déclarations en format papier et une nouvelle procédure de contrôle des restitutions IR (demande d'information complémentaire avant prise en compte).

Quelques chiffres : 505 577 déclarations IR en ligne cette année, soit une augmentation de 8,20 % par rapport à l'année passée; 70 505 déclarations IR papier, soit en baisse de 13,11 % par rapport à l'année passée; 676 785 foyers fiscaux dans le département pour l'IR 2024 (soit une hausse de 1,04%); 21 655 déclarations nécessitant un retraitement avant prise en compte pour la sortie des avis (soit une baisse de 33,13%).

Accueil durant la campagne : l'accueil physique est globalement en hausse (même si le nombre de rendez-vous a diminué), les messages e-contacts sont en baisse de plus de 23 % et l'accueil téléphonique en hausse de 6,42 %.

B - Présentation de la campagne des avis d'imposition 2025 (de fin juillet à mi-décembre 2025):

Quelques nouveautés : la promotion des paiements immédiats dématérialisés pour les impôts locaux, l'application par défaut des taux individualisés du prélèvement à la source (PAS) pour les couples pacsés et mariés et le renforcement de la sécurité de l'authentification des particuliers.

Les chiffres à mi-parcours (du 1^{er} août au 25/09/2025) : 17 711 usagers accueillis physiquement (+0,2 % par rapport à 2024), 14 757 appels téléphoniques décrochés (+ 26,2 %), 4 701 rdv (- 0,4 %), 23 146 messages e-contacts (+ 14,6 %) et renfort téléphonique national : 1 952 appels (moins de sollicitation qu'en 2024).

Le taux de décroché téléphonique des SIP est de 68 %.

III- Bilan de la campagne des entretiens professionnels 2025 – gestion 2024

Il y a eu 10 recours à l'autorité hiérarchique (contre 7 en 2024 et 16 en 2023) et 3 recours en Commission d'Appel Paritaire Nationale (CAPN, comme en 2024). La CGT et FO demandent que les informations transmises dans ce bilan soient plus précises sur les motifs du recours et que les services concernés par ces recours soient mentionnés.

IV – Information sur la campagne de recrutement des apprentis et d'agents contractuels pour 2025

A - Campagne de recrutement des apprentis (à compter du 26 mars 2025)

La DRFiP a obtenu l'autorisation de recruter 1 apprenti (sur les 10 besoins recensés par les chefs de service) et a prévu le remplacement de 2 apprentis qui sont partis, soit 3 nouveaux apprentis en 2025. Ils seront affectés au SIP Saverne, à la Mission Accompagnement des Entreprises – MAE - et à la Trésorerie des HUS (ces deux derniers services palliant à la rupture de deux contrats). Les 3 postes d'apprentis disponibles seront pourvus par deux BTS comptabilité et gestion et un master comptabilité.

Les chiffres : 111 candidatures étudiées par le jury de sélection (composé du responsable du service et d'un représentant RH) et au final 6 entretiens.

9 conventions d'apprentissage antérieures ont pris fin en 2025 dont 3 par anticipation. Il reste 9 contrats conclus en 2023 et 2024 qui se poursuivent encore à la DRFiP67. Soit un total de 12 apprentissages en cours en 2025. La direction se veut rassurante : les apprentis ne remplacent pas les agents et il s'agit d'un bon bilan de l'attractivité de la DRFiP67.

B – Campagne de recrutement des agents contractuels (à compter du 24 février 2025)

Il y a eu quelques démission en cours de route mais plusieurs contractuels recrutés entre 2021 et 2025 ont réussi un concours ENFIP en 2025 (12 C + 2 B, et la plupart seront affectés dans le département 67). En 2025, il y a eu 259 candidatures (via la plateforme Passerelles et le site France Travail) dont 113 qui ont réussi l'évaluation par la Méthode de Recrutement par Simulation (MRS) lors de l'entretien de motivation en présence du chef de service (ou adjoint) et d'un représentant RH. La plupart des entretiens l'ont été dans le cadre d'un « jobdating » organisé par France Travail (16 candidats ont été sélectionnés par ce biais dans le cadre de la première vague de recrutement).

Au final, la DRFiP67 a eu l'autorisation de recruter 20 contractuels pour 2025 :

- 11 C (SDIF : 3, SGC Selestat : 1, SIP Strbg – PRU : 4, Trésorerie Amendes : 2 et SGC Haguenau : 1)
- 7 B (Centre de Contact : 2, SGC Erstein : 3, Trésorerie du SDEA : 1 et Trésorerie Hosp. de Bischwiller : 1)
- 2 A (pour la Division des Affaires Juridiques et Contentieuses -DAJC)

La CGT intervient également pour souligner le manque problématique d'encadrants A dans certains services (SGC Erstein et Trésorerie des HUS notamment), et cela jusqu'au moins septembre 2026.

V – Transfert de la caisse résiduelle à la Trésorerie Amendes

Conditions matérielles : la direction a décidé du transfert de la caisse résiduelle du SGC de Strasbourg et Eurométropole vers la Trésorerie Amendes en juin 2025. Elle a effectué quelques « actions d'accompagnement » pour préparer le transfert de la caisse résiduelle dont des réunions de préparation et récemment une réunion de clarification des procédures. Des travaux de rénovation et d'agrandissement de l'espace accueil (création de la trappe de dégagement des fonds, isolation phonique certes mais insuffisante, système de climatisation, sas d'entrée pour les usagers) et modernisation de l'espace de travail (luminaires LED, création d'un local technique pour le comptage du numéraire,...) ont été effectués entre mars 2025 et juillet 2025. Un nouveau sas de sortie pour le public et une nouvelle signalétique sont prévus pour la fin de l'année 2025.

Ce point a déjà été étudié lors de la réunion de la Formation Spécialisée (FS) pour la partie conditions de travail. La dégradation des conditions de travail depuis l'arrivée de la caisse résiduelle a clairement été exprimée par les agents de la Trésorerie Amendes lors de l'Heure Mensuelle d'Information (HMI) intersyndicale qui s'est tenue le 08/09/2025 et durant la réunion FS du 1^{er} octobre 2025 ([Vous trouverez le détail dans le compte-rendu CGT de cette réunion](#)). La distribution des bons de secours ainsi que le dépôt des scellés judiciaires est beaucoup plus chronophage que ce qu'avait prévu la direction dans un service déjà en manque de personnel. Cela a grandement retardé la prise en charge de la mission première du service, à savoir le recouvrement des amendes. Deux agents étaient en arrêt de travail des suites des tensions et de la dégradation des conditions de travail subies. La CGT regrette également que les formations des agents pour la tenue de la caisse en numéraire étaient insuffisantes pour s'approprier correctement leur nouvelle mission.

Au 1^{er} septembre 2025, même si la plupart des emplois au TAGERFIP sont pourvus (seul un poste B reste vacant), les 3 nouveaux collègues arrivant en septembre 2025 (2 contractuels C et 1 cadre B) ne seront pleinement opérationnels qu'après plusieurs mois. La direction admet à demi-mots qu'il y a eu des soucis dans l'organisation mais se veut rassurante : les contrôles journaliers de recomptage de la caisse seront allégés, des formations complémentaires sont prévues et elle « continuera à accompagner les agents ». La procédure de paiement des bons de secours sera revue avec la ville de Strasbourg avec la reprise récente de la distribution des chèques personnalisés, ce qui devrait diminuer le volume des bons de secours à traiter à la Trésorerie. À la demande de la CGT, la direction confirme les renforts qui seront attribués à la Trésorerie Amendes : un agent EDR continuerait d'être affecté jusqu'à fin novembre 2025 et deux vacataires sont prévus à compter de mi-octobre jusqu'à la fin de l'année 2025. Pour la CGT, ce n'est pas aux agents de ce service de payer de leur santé le manque d'organisation de la direction.

VI – Réponses aux questions diverses

Permanences Protection Sociale Complémentaire - PSC à la direction : la présentation générale par ALAN (le 21 octobre) et par la GMF (le 6 novembre) sera suivie de créneaux de rendez-vous personnalisés de 15 minutes (par téléphone et physiques). La CGT regrette qu'il n'y ait pas plus de permanences. Les agents du département désirant y participer disposeront d'autorisations d'absence.

Le calibrage des transferts des emplois du PCE vers les 3 SIE, la DIRCOFI, les brigades, la DAJC et le pôle de programmation est en cours. Le chiffrage précis des emplois et des grades transférés vers ces différents services serait connu en novembre 2025. Le risque de perte de technicité et de compétences si les agents du PCE ne suivent pas leurs missions est pris en compte par la direction « mais il y aura des formations ».

Vos représentants CGT en CSAL : Stefan BOGEN et Gilles STREICHER

**N'hésitez pas à faire remonter vos difficultés, questions et sollicitations
par l'intermédiaire de la CGT Finances Publiques 67 : cgt.drifip67@dgfip.finances.gouv.fr**

CGT Finances Publiques 67 – 4 Place de la République CS 51002 – 67070 STRASBOURG Cedex

(0049) 176 7666 49 43 ou 03 88 15 38 52

<https://67.cgtfinancespubliques.fr/> – cgt.drifip67@dgfip.finances.gouv.fr